

C'est pour grand'maman

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 33

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vissantes, telles la Feulataire, la Champérolaine. Pour le Tzendron, les danseuses enlèvent leur monumental chapeau et apparurent la tête serrée dans une coiffe de soie noire, ornée de dentelle posée à plat, et j'avoue qu'elles m'ont semblé ainsi, beaucoup plus jolies et légères. La Montferrière à 3 comprend des groupes de deux danseuses et d'un danseur exécutant des figures variées. Pour la danse des 3 chapeaux (L'ou trè tzapès) qui se danse par groupe de deux hommes et d'une femme, ceux-ci déposent leurs chapeaux en ligne, celui de la femme au milieu, et évoluent tout autour avec rythme. Le Tchibrelé se danse par couple, avec les mains sur les épaules et exécute des pas croisés très caractéristiques. Cette danse, ainsi que les précédentes, et celle qui termina la fête : « La Chevillière », ont obtenu le plus vif succès.

Pour cette dernière danse, deux poteaux supportent un axe tournant auquel sont attachés des rubans de différentes couleurs; huit paires de danseurs s'emparent de ces rubans et exécutent des mouvements de bras avec figures, qui entrelacent les rubans autour du poteau dans une espèce de tissage, pour le défaire ensuite. C'était tout simple et charmant ! Le programme comportait quatorze numéros de danses. Deux chants ont été intercalés entre la septième et la huitième : Le ranz des vaches du Jura, en patois, et une chanson intitulée, m'a-t-on dit : Fête de village, qui ont permis d'apprécier de fort jolies voix.

C'est vraiment dommage que la partie chorale ait été si réduite et que l'on n'ait pas eu l'occasion d'entendre quelques-uns de ces délicieux et savoureux airs valaisans qu'on aime tant, et qui eussent complété fort heureusement le programme de la fête.

L. Chatelan-Roulet.

SUR L'EAU

Une barque légère à l'instant se détache
De la rive déserte ; en sa coque elle cache
Deux amants

Qui, la main dans la main, entre deux firmaments
S'en vont seuls sur le lac, s'adorer loin du monde
Suivant le caprice de l'onde.

L'air est tiède et d'un bleu transparent sont les eaux,
La barque va, glissant sur le dos rond des flots,
Elle danse,

Lentement se soulève et retombe en cadence,
S'élève encor, retombe, et gracieux court
Avec un chuchotement sourd.

Les deux amants rêveurs sont assis côte à côte,
Ils regardent, là-bas, disparaître la côte
Dans la nuit.

La femme ferme alors les yeux... la barque fuit
Avec ces clapotis que produisent les vagues,
Bruits qui parlent d'amour, bruits vagues...

Et la femme est jolie ainsi, fermant les yeux,
Il la fixe, soudain, pour la contempler mieux
Il se penche

Vers elle, elle frissonne, elle est fragile et blanche.
« Je t'adore !... » dit-il en lui serrant la main.
« Je sais..., m'aimeras-tu, demain ? »

« Toujours ! je le promets. » « Toujours... » répète-elle.
Elle en doute et son rire alors la rend plus belle.
Eperdu

Il la prend dans ses bras. Elle a le cou tendu,
Ses longs doigts frisent l'eau, son corps ploie en arc
Et lui chuchote une prière :

« O mon amour, réponds : douterais-tu de moi ?
Pourquoi te moques-tu ? dis ? tu riais pourquoi
Tout à l'heure ? »

« Je ne sais pas, je t'aime !... » et tremblante elle
En laissant reposer sa tête doucement
Sur l'épaule de son amant.

« Quoi, je te fais pleurer ? dit-il, ange, pardonne ! »
Elle se tient alors sanglotante, mignonne,
Sur son cœur.

Dans l'espace il y a ce soir de la langueur...
Toute cette langueur les pénètre, les touche
Tandis qu'au ciel, la lune louché.

André Marcel.

P. S. — Merci, cousine Odette, de votre billet paru dans le Conteur. Mes baisers, dites-vous, ne

vous sont point parvenus ? Ceci ne m'étonne guère : je les avais remis à votre amie en la priant de vous les donner, sans doute aura-t-elle oublié de le faire, elle devient si distraite !

Comme je ne connais ni le Musée de Berne, ni le trésor qui s'y trouve, je ne puis, à mon grand regret, répondre à votre question. Excusez-moi.

Je vous envoie humblement des salutations très cérémonieuses, peut-être atteindront-elles, cette fois-ci, votre seigneurie.

Votre cousin André.

Logique. — Au dîner de cérémonie, deux convives se faisant trop attendre, la maîtresse de la maison propose qu'on se mette à table.

— Je suis d'autant plus de cet avis, dit un invité, qu'en dinant nous les attendons, tandis qu'en les attendant, nous ne dinons pas.

C'est pour grand-maman. — La petite Yvonne se présente chez le confiseur :

— Je voudrais bien une boîte de bonbons contre la toux.

— Est-ce pour vous, mon enfant ?

— Les bonbons, oui ; la toux, c'est grand-maman qui l'a.

N'exagérons pas. — Ceux qui prétendent que les noms de Blanc et Regamey sont les plus répandus à Lausanne ont évidemment des relations restreintes. S'ils circulaient beaucoup, ils sauraient que dans l'Univers entier, qu'on parle français ou grec, allemand ou auvergnat, espagnol ou russe, italien ou marseillais, que ce soit dans un salon ou dans un cabaret, il est impossible de suivre une conversation plus de cinq minutes sans entendre parler de l'ami « Machin », du camarade « Chose » ou du collègue « True ».

SOUVENIRS D'ANTAN

A propos de « Benne ».

Les souvenirs d'en-fan-an-ge
Ne s'effa-cent jamais.

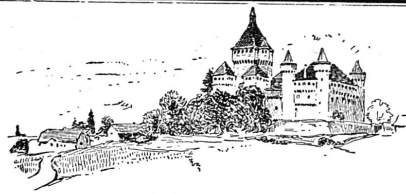
AMUSANT article que le Conteur a donné récemment sur la Fête du bois, par un Ancien-Moyen, était illustré d'une vignette représentant une « benne » de cadet. Je rappelle aux jeunes lecteurs de ce journal, que ce vocable signifiait, il y a quelque cinquante ans, une casquette d'uniforme. Cette benne a réveillé en moi une masse de souvenirs. Rappelez-vous, Anciens-Moyens, la joie que vous avez ressentie lorsque vous avez orné votre chef de garçonnet de votre première casquette ; quel plaisir fût le vôtre. Vos parents vous avaient, sans doute, conduit chez le père Madol, à la Madeleine, pour en faire l'achat ; ce brave chapelier qui a fourni des casquettes à des milliers de cadets et d'étudiants, était un personnage précédé d'un volumineux bedon recouvert d'un tablier de lustrine noire ; il portait de fortes lunettes, ayant été opéré de la cataracte, et parlait un peu « épais ». Lorsque le brave père Madol avait trouvé la casquette qui convenait à votre boule capitale, il y adaptait une cocarde qu'il dénommait olive et que nous appelions, nous, un pompon, ce terme nous convenait mieux parce que plus militaire. Ma première casquette m'a laissé un souvenir plutôt amer. J'avais huit ans, fier de ma coiffure, j'avais trouvé un vieux bout de « Grandson » à moitié brûlé, et j'avais pensé que fumer ce bout augmenterait mon prestige, mais celui-ci ne dura pas longtemps, après deux tirées je dus me mettre au lit, ce qui alarma fort mes braves père et mère jusqu'à ce que j'eusse révélé la cause de mon mal, ce qui rassura ma parenté ; j'ingurgitai force camomilles qui me guérèrent de mon indisposition dont il ne m'en reste heureusement, aujourd'hui, que le souvenir.

Excusez-moi, cher Ancien Moyen, d'avoir parlé de ma modeste personne, et revenons-en à la benne. Vous souvenez-vous les nombreux services que cette coiffure nous rendait ? Lorsqu'une « glisse » avait besoin de nettoyer, notre casquette faisait fort bien l'affaire de balais.

On se servait aussi de sa benne, comme verre à boire, je garde sur la langue la saveur de l'eau bue dans ce hanap improvisé.

J'ai porté depuis lors la casquette d'étudiant et la casquette d'officier, mais aucune ne m'a laissé autant de souvenirs que ma vieille benne de cadet.

Mérine, vieux collègue.



LA FONDATION DE MORGES

NOS lecteurs nous sauront certainement gré de rappeler à leur souvenir le très intéressant article que voici, publié en 1898 par la Gazette de Lausanne.

* * *

Emerson, le penseur du Nouveau-Monde, a dit : « Toutes choses s'occupent à écrire leur histoire. »

Oui, tout ce qui a été laisse sa trace. Le Peau-Rouge suit d'un œil sagace les traces fixées sur le sol, pour savoir quel ami ou quel ennemi a passé. Le géologue interroge la montagne qu'il heurte de son marteau, et gravit les hauts sommets, pour y chercher des pierres qui lui servent de témoins. Et qui, mieux qu'un Suisse, peut parler de l'écriture grandiose des glaciers ?

Dans les archives de tous pays se trouvent amassées ces traces que l'historien commente, courbé sur les parchemins. Il les déchiffre, il évoque les figures que ces mots à demi-effacés rappellent encore. A Turin, il y a une foule de parchemins qu'un Vaudois doit regarder avec religion. On reconnaît, pour ainsi dire, non seulement les pas des anciens Vaudois, mais toute leur personne ; on entend leur voix, on distingue ce qu'ils disent. Des siècles très reculés de notre pays traissent leur vie et nous charment, comme fait l'enfant, par la naïveté de leur langage.

Ainsi le château de Chillon, qu'aimait tant le comte Pierre, nous a laissé son histoire. Je l'ai suivie dans les comptes des châtelains, dès l'an 1257, pendant trois siècles. Nous en savons les moindres choses. Il y a six cents ans, le châtelain avait un jardin entouré d'une haie ; monsieur le chapelain soignait les faucons ; les soudards faisaient des courses en Savoie ou à Genève sur une grande galère ; et dans les hauts pâturages de Naye, les maîtres des chalets se querellaient parfois rudement.

Ce qui est plus rare, c'est qu'un pays nous parle avant qu'une ville y fasse entendre ses rumeurs.

Un parchemin que j'ai trouvé cette année à Turin nous décrit l'état du pays de Vufflens avant que Morges y existât. Elle ne fut pas fondée par notre petit Charlemagne, comment disaient les traditions. Le génie actif de ce prince a tellement ému le sentiment du peuple, que les vieux chroniqueurs nomment plus de trente châteaux qu'il aurait fondés ou restaurés. Le fondateur de Morges est Louis, fils d'un frère du comte Pierre, premier baron de Vaud, digne de sa maison comme préparateur d'affaires, acquéreur de terres, bâtisseur de donjons. Quand Philippe, frère et successeur de Pierre, mourut, un de ses fils, Amédée, devint comte de Savoie ; un autre, Louis, devint baron de Vaud. Ayant le Jura par les Clées, le lac de Neuchâtel par Yverdon et Cudrefin, le centre du Pays par Moudon, il voulut avoir aussi des ports sur le lac de Lausanne, et une frontière forte du côté de Lausanne. Cet homme tout armé de fer passa souvent dans les prairies où se présentent, près de Morges et de Rolle, tant de paysages virgiliens aux beaux arbres, aux montagnes lointaines. Il songea à s'y fortifier, à y avoir un château, une ville, des troupes, des revenus. Il demanda au seigneur de Vufflens, maître de tout le pays où coulait la Morge, de lui remettre une partie de son fief. Vufflens céda devant Savoie. Il semble qu'il ait ensuite fait entendre trop haut par devant le baron les droits que lui valaient cet acquiescement, s'exposant ainsi à les voir contestés ; car Amédée, chef de la famille de Savoie, crut bon de s'interposer : en octobre 1296, un grand clerc, professeur en lois, fut envoyé pour mettre fin aux contestations par le moyen d'une requête, et demander aux gens du pays à qui ils obéissaient, comment ils avaient vécu avant la naissance de la ville, « avant que le seigneur Louis eût commencé de bâtir et de fortifier le château de la ville de Morges. » Ces expressions,